



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
5 décembre 2012
Français
Original: anglais

Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée

Première session, deuxième partie

Doha, 27 novembre 2012*

Point 5 de l'ordre du jour

Rapport de la session

Projet de rapport du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée sur la deuxième partie de sa première session tenue à Doha du 27 novembre au x décembre 2012

Rapporteur: M. Oleg Shamanov (Fédération de Russie)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)

1. La deuxième partie de la première session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée («le Groupe de travail spécial») s'est ouverte le 27 novembre 2012 au Centre national des congrès du Qatar, à Doha.
2. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Jayant Moreshver Mauskar (Inde) et M. Harald Dovland (Norvège), ont ouvert la deuxième partie de la première session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et tous les observateurs présents à la première séance plénière. Ils ont remercié le Gouvernement qatarien d'accueillir la deuxième partie de la première session du Groupe de travail spécial.

* La date de clôture de la deuxième partie de la première session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée sera fixée en temps voulu.

II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)

A. Élection du Bureau (Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. Lors de la première partie de sa première session, le Groupe de travail spécial a décidé que M. Mauskar et M. Dovland assumeraient les fonctions de Coprésidents et M. Shamanoc celles de Rapporteur par intérim, en attendant l'approbation de l'accord concernant le Bureau du Groupe de travail spécial par la Conférence des Parties à sa dix-huitième session¹.

B. Adoption de l'ordre du jour (Point 2 b) de l'ordre du jour)

4. À sa 3^e séance, le 19 mai, le Groupe de travail spécial a examiné l'ordre du jour provisoire figurant dans le document FCCC/ADP/2012/1.

5. À sa 5^e séance, le 25 mai, l'ordre du jour révisé a été adopté comme suit:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Organisation des travaux de la session.
3. Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17²:
 - a) Questions relatives aux paragraphes 2 à 6;
 - b) Questions relatives aux paragraphes 7 et 8.
4. Questions diverses.
5. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 c) à 4 de l'ordre du jour

(À compléter)

¹ FCCC/ADP/2012/2, par. 8.

² Ce point sera examiné à la lumière de la décision 1/CP.17 et dans le cadre de la Convention, sans préjuger de la position de telle ou telle Partie ni des travaux des autres organes subsidiaires. Deux lignes d'approche seront suivies, l'une consacrée au point 3 a), l'autre au point 3 b). D'autres peuvent être envisagées selon que de besoin.

IV. Rapport de la session (Point 5 de l'ordre du jour)

5. À sa séance de clôture, le x décembre 2012, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur la deuxième partie de sa première session (FCCC/ADP/2012/L.X). À la même séance, sur proposition des Coprésidents, il a autorisé le Rapporteur à achever le rapport sur la deuxième partie de la session, suivant les indications des Coprésidents et avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)
